

TARIFS MANUTENTIONS 2026 (TTC)

La location des engins est effectuée après règlement et signature du bon de manutention.

Cette dernière se déroule selon les instructions de manutention et de calage du demandeur et sous l'entièr responsabilité du signataire.

Portique utilisé	Forfait temps :	le 1/4 h supplémentaire (tout 1/4h entamé est dû)
12 t	60 mn	45,00 €
50 t	60 mn	60,00 €
Location échafaudage :	10,00 € par jour	Location ber :
		10,00 € par jour dès le 1 ^{er} jour

MISE À L'EAU / À TERRE - CHARGEMENT / DÉCHARGEMENT

Longueur maximale en mètre	TARIF PAR OPERATION :	TARIF PARKING ZONE TECHNIQUE : Toute période de 24h entamée est due
Haute saison : de Mars à Août		
	Mise à terre ou à l'eau	Mise sur remorque
0 à 6,50 m	72,00 €	86,40 €
6,51 à 8,00 m	113,00 €	135,60 €
8,01 à 9,50 m	167,00 €	200,40 €
9,51 à 11,00 m	213,00 €	255,60 €
11,01 à 13,00 m	249,00 €	298,80 €
13,01 à 15,00 m	288,00 €	345,60 €
15,01 à 17,00 m	320,00 €	384,00 €
17,01 à 19,00 m	346,00 €	415,20 €
19,01 à 21,00 m	388,00 €	465,60 €
> à 21,01 m	431,00 €	517,20 €
Hors saisons		
Septembre de Octobre à Février	Réduction de 10 % sur tarif haute saison (Réservée au titulaire de contrat annuel) Réduction de 20 % sur tarif haute saison (Réservée au titulaire de contrat annuel)	GRATUIT du 1^{er} au 10^{ème} jour.
Parking sur aire de carénage		
27,00 € par jour au-delà de la période gratuite		
Pas de manutention le 25 décembre et le 1 ^{er} janvier		

GRUES - CHARIOT ÉLÉVATEUR

Opération	Longueur de coque en mètre	Sans Transport	Plus value pour Transport de Matériel
Levage pièce ou moteur	< à 10,00 m	44 € la 1/2 h	44 € la 1/2 h
Matage ou dématage	> à 10,01 m	252 € les 2h	252 € les 2h

MANUTENTIONS DE BARGE OSTRÉICOLE OU NAVIRE DE PÈCHE DE LA PRUDHOMMIE DE LEUCATE

Régime exonéré de T.V.A.	35,91 € par opération	Régime soumis à T.V.A.	43,09 € par opération
Gratuit du 1 ^{er} au 10 ^{ème} jour puis 27 € par jour au-delà de la période gratuite			

MISE SOUS SANGLES

Au droit des darses ou sur place, sans déplacement ni calage - carénage interdit

Forfait 1 heure	50% du tarif de manutention	Forfait 2 heures (Uniquement entre 12h et 14h)	75% du tarif de manutention
-----------------	--------------------------------	--	--------------------------------

IMMOBILISATION DES ENGINS

Immobilisation au-delà des heures d'ouverture de la Capitainerie : + 50% du tarif usuel

Multicoque : coefficient multiplicateur x 1,5